



## Lettre d'information de la commune de Morlaàs Numéro 1 - Spécial Covid-19

La commune de Morlaàs, comme toute la France à l'heure actuelle, traverse une période exceptionnelle. Nous vous demandons avant tout de respecter les consignes de confinement et les gestes barrière largement diffusés dans les médias.

Les services de la mairie ont été réduits pour ne conserver que les missions essentielles. Vous en trouverez le détail ci-dessous.

### Services maintenus et suspendus

#### Services maintenus

Accueil téléphonique à la mairie Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi)

Service minimum d'entretien de la ville

Service de police municipale

Accueil des enfants de soignants dans les écoles

Contactez les directeur/trices des écoles

Portage des repas à domicile

Pour les personnes déjà inscrites

#### Services suspendus

Marchés du vendredi et du samedi

Dossiers cartes d'identité et passeports

Déchetterie et ramassage des déchets verts

Décision du SIECTOM

Prêt de locaux aux associations

Plusieurs associations ou organismes maintiennent leurs services habituels sur la commune ; vous pouvez faire appel à eux en cas de besoin.

Service ou Association	Coordonnées	Interventions
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Morlaàs	05 59 33 00 60	Accueil téléphonique assuré aux horaires habituels (accueil physique suspendu). Recensement des personnes isolées ou en difficulté pour conseils/orientation aux démarches essentielles et maintien du lien social
SDSEI (Service Départemental des Solidarités Et de l'Insertion) de Morlaàs	05 59 72 14 72	Accueil téléphonique assuré aux horaires habituels. Une astreinte de travailleurs médico-sociaux est organisée quotidiennement
Friperie de Morlaàs	05 59 33 46 54	Distribution de produits frais tous les matins de la semaine de 9h à 9h30 pour les personnes en difficulté, sur orientation du CCAS ou du SDSEI de Morlaàs
Secours Catholique de Morlaàs	05 59 33 06 47	Distribution de colis alimentaires pour les personnes en difficulté le vendredi matin sur orientation de l'assistante sociale du SDSEI de Morlaàs

ADMR de Morlaàs	<b>05 59 33 67 23</b>	Portage de repas - livraisons de courses et de médicaments à domicile pour les personnes isolées, fragiles, en situation de handicap ou malades à leur domicile
Service de la Poste de Morlaàs	<b>06 30 36 50 63</b> nathalie.sorbet@laposte.fr	Portage de courses et/ou de médicaments, à domicile, en lien avec la Mairie de Morlaàs, visite de lien social une fois par semaine sur demande

### Centre de détection avancé Covid-19

Un lieu décentralisé pour détecter les personnes potentiellement atteintes par le Covid-19 a été proposé par la mairie de Morlaàs à la Plaine des Sports. Il sera opérationnel dès le lundi 30 mars. Il a été mis en place sous l'impulsion de plusieurs médecins morlanaï. L'objectif de ce centre est de recevoir les patients en consultation physique après consultation téléphonique avec son médecin traitant ou un médecin régulateur du 15. Ceci afin de ne pas infecter les cabinets de médecine libérale et de ne pas engorger les urgences.

**Merci de ne pas vous y rendre directement.**

### Personnes âgées ou vulnérables

Les personnes âgées ou vulnérables sont recensées par le CCAS de Morlaàs à partir des listings des plans canicule, grand froid et du portage de repas. Le personnel du CCAS appelle ces personnes 1 ou 2 fois par semaine pour connaître leurs difficultés ou leurs besoins. Si vous faites partie de ces catégories ou que vous connaissez des personnes en faisant partie, vous pouvez contacter le CCAS au 05.59.33.00.60 ou sur [ccas@mairie-morlaas.fr](mailto:ccas@mairie-morlaas.fr).

### Proposez vos services

Le gouvernement a lancé une plateforme destinée à centraliser les besoins des organismes d'intérêt général (associations, collectivités territoriales, ...) et à recenser les citoyens volontaires pour effectuer les missions.

Quatre missions prioritaires ont été identifiées :

- aide alimentaire et d'urgence : distribution des produits de première nécessité (aliments, hygiène...) et des repas aux plus démunis
- garde exceptionnelle d'enfants
- lien avec les personnes fragiles isolées : participer à maintenir le lien (téléphone, visio, mail...) avec des personnes fragiles isolées : personnes âgées, malades ou en situation de handicap.
- solidarité de proximité : faire les courses de produits essentiels pour les voisins les plus fragiles.

Si vous souhaitez proposer vos services, vous pouvez vous rendre sur le site de la réserve civique <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>. Vous pouvez aussi télécharger le kit de solidarité de proximité pour organiser des services entre voisins <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/files/Kit-Coronavirus-1.pdf>.

Vous pouvez vous inscrire pour recevoir cette lettre d'information par mail en laissant vos coordonnées à [contact@mairie-morlaas.fr](mailto:contact@mairie-morlaas.fr) ou en vous inscrivant par le formulaire sur le site internet de la mairie.

**Portez-vous bien !**

**Le mot d'ordre d'actualité : gardez vos distances et restez chez vous !**

**Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage**



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades